

Image not found or type unknown



questions juridiques

Par **gryfondorr**, le **08/06/2023 à 13:36**

Bonjour,
Merci de vos réponses a l'avance et pour le temps consacré a repondre.
Dire a un vendeur qu'il est raciste est une injure simple de cas generale ou une injure raciste ou autre?
c'est publique ou non publique?
ya t'ils des peines encourrus?
cordialement

Par **amajuris**, le **08/06/2023 à 15:14**

bonjour,
dire à une personne qu'elle est raciste, n'est pas une injure.
par contre, ce peut-être de la diffamation.
voir ce lien : [la diffamation](#)

Par **gryfondorr**, le **08/06/2023 à 15:28**

c'est de la diffamation raciste ou de la diffamation generale?
car les peines encourru ne sont pas les memes.
merci.

Par **amajuris**, le **08/06/2023 à 17:43**

il existe la diffamation publique qui est un délit et la diffamation non publique qui est une contravention.
voir cet article sur ce sujet : [diffamation-de-nature-raciale](#)

Par **gryfondorr**, le **08/06/2023** à **20:28**

je ne sais pas si c'est publique ou non j'aimerais savoir.rnrnet esce que c'est une diffamation raciste ou simple ?